

Conseil de Ville de Delémont

Delémont , le 27 avril 2020.

Question écrite : Pour plus d'harmonie architecturale à Delémont que peut faire la commune ?

Dès les années soixante, notre ville a connu de grands chambardements dans son architecture. Les besoins étaient là et les constructions de tous styles se sont multipliées, comme dans toute l'Europe et le monde d'ailleurs.

Certaines communes, en Suisse, ont réussi à préserver malgré tout l'âme de leur ville, sans enfreindre à leur développement.

Comment?

En instaurant, dès le départ, des règles qui soient en harmonie à l'ensemble architectural.

Hélas, Delémont n'a pas réussi à préserver partout ce joyau qu'elle représentait alors, mis à part en Vieille Ville qui a été quelque peu préservée et pour certains bâtiments notamment dans le quartier de la Gare. Mais pas suffisamment.

Malheureusement, de tristes exemples se sont érigés un peu partout au cœur de la ville et dans les nouveaux quartiers.

Préserver une harmonie architecturale dans l'ensemble de la ville.

Concernant les nouveaux projets, il s'agit d'avoir recours à une expertise indépendante et qualifiée pour toutes les demandes de permis de construire, ce qui nécessiterait une adaptation de la législation cantonale et accorder plus de soins à la qualité architecturale, avec l'appui d'un expert neutre, voire le soutien de la commission de l'urbanisme.

Impérativement, il s'agit également, lors des nouvelles constructions ou rénovations, d'éviter une anarchie de styles disparates. L'alignement des maisons, la hauteur, la pente des toits, la couleur des façades, devraient être étudiés, afin que l'ensemble soit harmonieux.

Il n'est jamais trop tard pour bien faire.

Préserver une profondeur historique, pas seulement en vieille ville.

Le PAL découpe la ville en secteurs dont il précise l'affectation, la structure et l'aspect général. En principe il assure une meilleure protection du patrimoine que l'ancien PAL, grâce notamment aux fiches où sont reportés tous les objets jugés dignes d'intérêt. Le relevé a été fait de manière consciencieuse, mais un plan reste un plan et c'est en voyant émerger les nouvelles constructions que l'on réalise l'ampleur des changements du paysage urbain. Les bâtiments récents modernisent l'allure de la ville. Mais le style froid et minéral domine et ne respecte pas la profondeur historique. Dans des quartiers autres que la Vieille Ville, le fait de conserver une partie des anciens bâtiments restent attractifs par leur cachet. Que ces bâtiments appartiennent à la Commune, au Canton ou à des privés, ils façonnent l'environnement urbain. Leur sort, que ce soit une restauration, une transformation, pour certains, la démolition sans doute, aura un impact marquant sur le cachet de la ville.

Toutes les mesures de protection du patrimoine doivent être en adéquation avec la nécessité de densifier, mais en tenant compte des critères qualitatifs en matière de volumes pour garantir des espaces confortables, lumineux et convivial.

Les logements doivent aussi répondre aux besoins d'aujourd'hui et cela nous oblige à revoir nos critères en matière d'accessibilité.

Le réchauffement climatique nous amène à revoir nos modèles de constructions pour favoriser la production et l'utilisation d'énergie renouvelable. La très grande majorité des bâtiments devra être assaini thermiquement, et donc très souvent leur enveloppe devra être modifiée. Cela sera aussi l'occasion de d'arboriser et de soigner une végétation appropriée qui apporte charme et valeur.

Il faudrait donc, au fur et à mesure des démolitions et reconstructions, réévaluer quels «îlots» méritent une protection ou en tous cas une discussion ouverte à la population avant de prendre la décision de les détruire par exemple.

Le but de cette question écrite est d'interpeller aussi le Conseil communal concernant les nouvelles constructions en cours dans le quartier de la Poste-Gare, Clair-Logis, etc.

Est-ce que les critères cités en amont sont ou seront-il pris en compte?

Nous sommes unanimes à considérer malheureusement que le quartier englobant la rue de l'Avenir, Pré-Guillaume, chemin des Bâts et la rue de la Brasserie est une véritable verrue au sein de notre ville.

Que pouvons-nous faire pour améliorer ce site? On peut bien sûr renvoyer au "des goûts et des couleurs", mais nous espérons davantage, dans le but aussi de réanimer le centre-ville en le rendant plus attractif.

Je remercie le Conseil communal pour sa réponse.

Au nom du groupe socialiste

Jeanne Boillat

